

A Nantes, des jardins familiaux qui aèrent la ville

janvier 2012

[Imprimer la page](#)

[Index](#)

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Développement social
- Développement durable
- Lien social
- Loisirs
- Partenariat / transversalité

Département

Loire-Atlantique (44)

Sur le vif

« Le jardinage m'offre une activité de plein air sans avoir à sortir de la ville, et que je peux partager avec d'autres personnes venues d'horizons divers ». La locataire d'une parcelle

Porteur(s) de l'action

Mairie de Nantes

Objectif(s) et bref descriptif

Afin de favoriser la mixité sociale, la création de liens et les gestes eco-responsables, tout en impliquant les familles dans la vie de leur cité, la mairie de Nantes porte avec volontarisme, via le service animation éducative et associative des espaces verts, une politique de développement des jardins familiaux. Propriétaire des parcelles, la ville fixe des objectifs annuels de création de jardin dont la gestion est assurée par une quinzaine d'associations locales. Ces dernières constituent des relais citoyens précieux pour la mairie auprès de la population. Les jardins familiaux, qui concernent aujourd'hui plus de 900 familles pour 24 sites, sont un instrument de démocratie locale qui favorise la concertation sur le volet urbain de la politique municipale, tout en permettant aux jardiniers de réaliser des économies (1000'/an et par famille).



Origine(s)

Les parcs potagers s'inscrivent dans une longue tradition nantaise. Tombés en désuétude après la guerre et grignotés par l'urbanisation, ils sont remis au goût du jour dans les années 80 où ils deviennent un outil au service des agents de la toute nouvelle politique de la ville (Développement social des quartiers : DSQ). Les élus prennent dès lors conscience du potentiel des jardins familiaux en matière de développement local et en font un axe fort de la politique des espaces verts, dont la direction se dote d'un service animation et vie associative. Ce dernier est en charge de la gestion de ces jardins. Alors que les premiers parcs potagers n'étaient dédiés qu'au jardinage, la ville, au fil des ans, étoffe son offre.

Description détaillée

Compte tenu d'une forte demande auprès de la municipalité, des jardins sont créés dans les parcs existants à l'occasion de réhabilitations ou d'aménagements de squares de quartier. De faible surface, ils permettent une animation permanente et sont un élément du paysage, certains devenant accessible au promeneur. Celui-ci peut dès lors emprunter les allées qui cheminent parmi les potagers, apprécier la qualité des jardins, souvent soigneusement fleuris, et même échanger quelques astuces avec les jardiniers.

95% des jardins sont inscrits au plan local d'urbanisme en zone naturelle et de loisirs : seuls les équipements liés sont permis, non l'urbanisation. Ces derniers sont conçus afin de favoriser leur

intégration au bâti alentour. Les cabanes de jardin par exemple sont construites avec des matériaux simples et de bonne qualité, dont les formes permettent la récupération des eaux de pluie dans un souci de bonne gestion. L'ensemble des nouvelles parcelles sont d'ailleurs équipées d'un récupérateur de pluie et d'un composteur. Une charte des jardins collectifs a été élaborée en septembre 2010 afin de favoriser les pratiques écoresponsables. Les associations gestionnaires, toutes signataires s'engagent notamment à renoncer aux herbicides et à favoriser le compostage. La ville met également en place une formation gratuite au jardinage écoresponsable.

Ces îlots de verdure constituent par ailleurs un maillon essentiel pour maintenir la biodiversité dans la ville. Ils participent à l'essaimage de la nature en milieu urbain et permettent un enrichissement de la flore tout en offrant un refuge pour la faune, dont certaines espèces sont menacées en milieu rural, comme les abeilles.

Les candidats au jardinage s'inscrivent auprès de la mairie. Ces derniers doivent habiter Nantes, et ne pas disposer d'un jardin privatif de plus de 100m². Ils bénéficient des parcelles par ordre chronologique de dépôt de la demande, ce qui favorise la mixité sociale. Le locataire d'une parcelle paie une cotisation annuelle à l'association gestionnaire (50 euros par an en moyenne). Sur la décennie écoulée, la mairie constate une évolution de la sociologie des jardiniers. âgés de plus de 50 ans en moyenne, et d'origine ouvrière au début des années 2000, les profils sont à présent plus jeunes, et ont tendance à se féminiser avec des pratiques plus soucieuses de l'environnement.

La hauteur des haies entourant les sites sont limitées à 1m20 pour favoriser leur ouverture. Bien intégrés au coeur de la ville et dans les quartiers, les sites sont des lieux de passage où le lien se crée entre jardiniers et riverains. Lieux moteurs de la vie locale, ils sont le théâtre de nombreuses animations : Concours bisannuel de jardins, trocs de plantes, de graines, dégustations des produits, fêtes de voisins, concerts, créations de parcelles aromatiques avec des mamans des quartiers alentours.

En 2019, Nantes compte 35 sites de jardins collectifs regroupant près de 1093 parcelles individuelles réparties sur l'ensemble du territoire.

Bilan

- Préservation de l'environnement et éducation aux gestes écoresponsables
- Dynamisation et animation de la vie locale et associative
- Pour les familles, économie jusqu'à 1000' par an en équivalent fruits et légumes

Partenaire(s)

15 associations locales gestionnaires

Moyens

Humains :

Au moins un jardinier bénévole par parcelle de 150m²

Matériels :_

Outils de jardinage

Contact

Marie-France RINGEARD

Responsable animation éducative et associative à la Direction générale Proximité et Territoires.
Service des Espaces Verts et de l'Environnement

Mairie de Nantes

Adresse : ECOPOLE — CPIE de Loire Atlantique 17 rue de Bouille?

44000

Nantes

France

Tél. : Tel: 02.40.41.98.54

Courriel : marie-france.ringeard@mairie-nantes.fr

Site web : <https://jardins.nantes.fr>

